

Agir contre les discriminations, gérer la diversité

Pour devenir performant dans la prévention et la réparation des discriminations dans l'entreprise, pour mettre en oeuvre des politiques efficaces d'égalité de traitement et de diversité

Intitulé officiel : Certificat de spécialisation Chargé diversité

Présentation

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Toute personne :

- titulaire d'un diplôme de niveau bac +3/4 et/ou d'une expérience professionnelle de niveau équivalent,
- justifiant d'une expérience professionnelle (emploi ou stage d'au moins 4 mois) dans l'une des fonctions professionnelles évoquées ci-dessus.

Objectifs

Cette formation propose un cadre multidisciplinaire (sociologie, droit, GRH, psychosociologie) de prévention, d'analyse et de résolution des situations de discrimination dans l'entreprise et pour l'accès à l'emploi.

Les métiers de la diversité exigent des compétences méthodologiques (veille, diagnostic, intervention, évaluation...).

Sont proposés des outils pour comprendre

les enjeux, les processus sociohistoriques et les pratiques discriminatoires dans la société française

le droit applicable et les moyens d'action contre les discriminations (pour prévenir, alerter, faire cesser, réparer, sanctionner).

Il est également proposé de réfléchir aux formes d'intervention adaptées aux différents acteurs qu'il s'agisse d'employeurs, d'organisations syndicales, d'élus du personnel, de représentants d'associations, de travailleurs sociaux ou d'intermédiaires de l'emploi.

Modalités de validation

La délivrance du Certificat de spécialisation est subordonnée à la validation des quatre UE qui le composent (une évaluation des connaissances est prévue pour chaque UE ; une note égale ou supérieure à 10 est exigée pour chaque UE).

Compétences

- Mener des actions de sensibilisation et de formation pour la prévention et la réparation des discriminations dans les entreprises
- Mener des actions dans l'entreprise pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'emploi des travailleurs handicapés et des salariés en situation de handicap, pour l'égalité de traitement et contre les discriminations - liées aux origines (sociales, nationales), à l'état de santé, aux activités syndicales, à l'âge, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à la religion, etc.

- - Sensibiliser les acteurs de l'entreprise - managers opérationnels, représentants syndicaux et élus du personnel, etc. à la prévention de toutes les discriminations

Mis à jour le 26-03-2024



Code : CS5300A

8 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier /
Michel MINE

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF : Spécialités

pluridisciplinaires, sciences humaines et droit (120) , Droit, sciences politiques (128)

Métiers (ROME) : Consultant / Consultante en gestion des ressources humaines (M1502)

Contact national :

Cnam Entreprises

292 rue saint martin

75003 PARIS 03

01 58 80 89 72

entreprises@lecnam.net

- Prendre en charge la communication externe autour de la diversité, partie intégrante de la réputation d'une entreprise (les entreprises étant souvent interpellés dans les médias sur leur responsabilité sociétale).
- Maitriser le droit anti-discrimination dans l'emploi et le travail (textes - droit national/droit de l'Union européenne et droit international, et jurisprudence - nationale et européenne).

Enseignements

8 ECTS

Sociologie des discriminations

AST232

2 ECTS

Gestion de la diversité en ressources humaines

FPG225

2 ECTS

Droit et discriminations : agir contre les discriminations

DRS210

2 ECTS

Discrimination et psychologie sociocognitive

AST233

2 ECTS